

LES
PREMIERS SEIGNEURS
DE SERQUIGNY

PAR

A. GARDIN

Membre de plusieurs Sociétés savantes



BERNAY
IMPRIMERIE MIAULLE-DUVAL
31, RUE THIERS, 31
—
1893

LES
PREMIERS SEIGNEURS
DE SERQUIGNY

GÉNÉRALITÉ D'ALENÇON
ÉLECTION DE BERNAI, VICOMTÉ DE BEAUMONT-
LE-ROGER, PAROISSE MIXTE.
DIOCÈSE DE LISIEUX, DOYENNÉ DE BERNAI
PATRON NOTRE-DAME.
GRENIER A SEL DE BERNAI.

Par A. GARDIN
Membre de plusieurs Sociétés savantes

BERNAY
IMPRIMERIE MIAULLE-DUVAL
31, RUE THIERS, 31
—
1893

LES
PREMIERS SEIGNEURS
DE SERQUIGNY

GÉNÉRALITÉ D'ALENÇON, ELECTION DE BERNAI
VICOMTÉ DE BEAUMONT-LE-ROGER, PAROISSE MIXTE
DIOCÈSE DE LISIEUX, DOYENNÉ DE BERNAI, PATRON NOTRE-DAME
GRENIER A SEL DE BERNAI

D'après le cadastre établi en 1833, la commune de Serquigny se compose de 1140 h. 30 a. 40 que divise en deux parties inégales le cours de la Carantonne appelée aujourd'hui Charentonne.

Au moyen-âge, le lit de cette rivière suivait le côté droit de la vallée et séparait le diocèse de Lisieux de celui d'Evreux, en même temps qu'il servait de limite entre le Lieuvin et le Pays d'Ouche. Le choix de cette rivière comme délimitation est fort ancien, et par conséquent de beaucoup antérieur à ces divisions ecclésiastiques, puisqu'au temps même des Gaulois ce cours d'eau partageait déjà la tribu des Lexoves de celle des aulerques Eburoviques.

Le menhir de la *Quêrue* atteste une antiquité fort reculée (1) ; mais la véritable origine de Serquigny ne remonte qu'à la domination romaine, époque à laquelle un chef de légion nommé *Sarcunius* ou *Sarquigneius* y fit construire une magnifique villa alimentée par un aqueduc qui prenait naissance à Courcelles. Tels furent les commencements de ce bourg où les habitants retrouvent à chaque pas des restes de constructions antiques.

Lorsque les Romains envahirent l'arrondissement de Bernai (environ 50 ans avant J.-C.), leur quartier général était établi à Mediolanum Aulercorum, et pour soumettre notre pays avec plus de facilité, ils décidèrent de couper les communications des Lexoves avec les Velocasses ; mais pour réussir dans cette entreprise, ils se trouvèrent dans la nécessité de commencer les opérations militaires par la conquête de la jonction de la Risle avec la Charentonne.

A son départ, l'armée romaine dut se diviser en deux ailes ; celle de gauche suivit la vallée de l'Iton et vint camper près du vieux Conches, dans un endroit appelé le Grand-Parc ; puis, se dirigeant par Faverolle-la-Campagne et Emanville, elle rejoignit sur le territoire de Saint-Léger-la-Campagne celle de droite qui marchait directement sur le confluent des deux rivières.

(1) Ce monument celtique est situé au triage de la *Quêrue*, sur le côté droit du vieux chemin de Nassandres à Courtonne ; et près de là se trouvent des terrains incultes qui, malgré les siècles, ont conservé leur primitive dénomination de *Bruyères du Crocq*.

Ce nom de *Quêrue* employé vulgairement pour celui de *Charrue*, désigne ici une pièce de terre dont la surface pouvait être labourée dans un jour. C'était l'ancienne *charruée* du moyen âge.

Ce plan était habilement combiné, mais les Gaulois, fortement retranchés dans la forêt d'Ouche, aujourd'hui forêt de Beaumont, firent échouer par leur résistance toutes les attaques faites de ce côté. Les Romains s'avancèrent alors jusqu'à la Huanière, mais n'osant attaquer de front la position occupée par les Gaulois, ils se divisèrent de nouveau en deux portions ; et leur aile gauche vint s'établir à Conchez où elle construisit un poste avancé sur le côté droit de la vallée de la Risle. Le gros de l'armée, au contraire, tournant brusquement à droite, s'avança sur Brionne. Ne voulant rien laisser au hasard et dans la crainte d'un retour offensif des Gaulois, ils établirent dans l'angle formé par cette déviation un camp retranché de la contenance d'un hectare et qui a conservé le nom de *Camp de Tyron*.

Tous les environs de Briosne, Aclou, Autou, etc. furent successivement conquis, et l'occupation de cette partie de notre arrondissement dut avoir lieu longtemps avant que les Romains, revenant sur leurs pas, aient pu s'emparer du cours supérieur de la Risle et de sa jonction avec la Charentonne.

Ce fut alors que ces vainqueurs installèrent sur la haut de la colline ces retranchements appelés aujourd'hui *Camp de Saint-Marc*, parce qu'au XII^e siècle il fut fondé près de cet emplacement un Ermitage placé sous l'invocation de ce saint (1).

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, il est certain que ce fut un des commandants placés à la tête de ce camp qui créa notre établissement romain de Serquigny

(1) Par arrêt du Parlement en date du 9 février 1260, le Roi de France (Louis IX) était devenu, par prescription de 40 ans, propriétaire de cet ermitage jadis créé par un Comte de Meulan. (Olim I, f^o 107. Archives nationales).

d'où il pouvait surveiller cette importante position stratégique confiée à sa garde,

Cette nouvelle localité dut prendre un développement assez rapide, car dans son voisinage il s'éleva bientôt un temple consacré à une divinité païenne dont le nom malheureusement n'est pas parvenu jusqu'à nous. Ce temple était édifié sur le bord de la forêt de Beaumont, dans un endroit appelé aujourd'hui la *Côte-des-Buis* et qui faisait partie d'un fief appelé autrefois *Betheville*, probablement *Betii villa*, la villa de Betius (1).

Ce triage de la *Côte-des-Buis*, actuellement compris dans le territoire de Fontaine-l'Abbé, est situé vis-à-vis de Courcelles, à la jonction du vallon de Corneville avec la vallée de la Charentonne. En 1830, des fouilles, sous la direction de M. de Stabenrath, furent exécutées dans ces constructions, mais trop tôt abandonnées elles n'amenèrent aucun résultat sérieux. Un an plus tard, un chemin d'exploitation s'ouvrait à travers ces ruines, et deux ouvriers bûcherons, Corbin et X..., voulant enlever une légère butte de terre, se trouvèrent en présence d'un véritable trésor.

Au milieu de tuiles à rebord disposées sans aucun soin, des vases d'argent étaient renversés sur un tas considérable de monnaies romaines d'or et d'argent. Dans la crainte de partager ce butin avec le propriétaire de la forêt, les heureux bûcherons emportèrent en secret leur magnifique trouvaille qui fut aussitôt vendue à Rouen et jetée au creuset afin d'en faire disparaître toute espèce de trace. Comme valeur

(2) Le chef-mois de ce fief de *Betheville* était placé près de l'église de Fontaine-l'Abbé. (Voir *Histoire de Fontaine-l'Abbé*, année 1875).

intrinsèque, les vases furent payés 8,000 francs et les monnaies 2,000 francs.

D'après la description qui nous en a été faite par un des témoins nommé Fallet, ces vases affectaient des formes différentes, les uns ressemblaient à des plats allongés et les autres à des burettes, mais tous étaient couverts de dessins et d'inscriptions. Depuis cette découverte, d'autres médailles ont été retrouvées près de cet endroit, mais elles ne peuvent remplacer ce trésor dont l'anéantissement a été une véritable perte pour les arts et l'histoire de notre pays, puisqu'il offrait beaucoup d'analogie avec celui de Berthouville retrouvé vers la même époque.

Ces objets ainsi cachés à la hâte nous font supposer que les habitants, surpris par une invasion subite des barbares, auront été forcés de s'enfuir sans pouvoir emporter ce qu'ils avaient de plus précieux, et même tout porte à croire qu'ils auront péri dans leur fuite puisque leur cachette a été retrouvée intacte. Ce fait semble confirmé par une découverte qui eut lieu vers les derniers mois de 1884. Dans les terrassements qui s'exécutaient pour établir un chemin de grande communication entre l'église de Fontaine et le hameau du *Bourg-aux-Oues*, les ouvriers ont mis au jour, sur le triage des *Terriers*, plusieurs squelettes enfouis à peu de profondeur et sans aucun genre de sépulture. Des boucles de ceinturons, des scramasax et divers objets retrouvés près de ces ossements, indiquent des soldats francs morts sans doute vers le commencement du V^e siècle dans quelque lutte contre les habitants du pays.

Notre établissement romain de Sarquigni dut subir le même sort, et pendant plus de cinq cents ans on ignore complètement ce que devint cette localité; il

est probable qu'elle fut ravagée à plusieurs reprises, mais aucun document n'en fait mention.

Lorsque les Normands, par le traité de Saint-Clair-sur-Epte, en 911, eurent obtenu la Neustrie, ce territoire passa sous la domination des Ducs de Normandie. A ce moment, cette paroisse paraît s'être un peu relevée de ses ruines grâce à sa situation et à la fertilité de son sol; et dès la fin du X^e siècle de nouvelles habitations s'étaient groupées autour de son église, quoique la situation des habitants fût alors fort triste sous la domination de Rollon et de ses premiers successeurs.

Lorsque Richard II, duc de Normandie, épousa Judith de Bretagne, tout le territoire de Serquigni appartenait à ce seigneur; aussi en disposa-t-il en faveur de son épouse à laquelle il constitua une dot immense qui s'étendait depuis Cernières jusqu'à *Fontaine enragée*.

Les prés, les bois, les terres labourables, l'église et le moulin de Serquigni furent compris dans cette dot qu'il offrait à son épouse. (Cum servis et omni suppellectili eorum), ainsi s'exprime le Dotalitium, avec les serfs et tout ce qu'ils possédaient; car il ne faut pas oublier qu'à cette époque le serf était encore l'esclave de la terre à laquelle il était attaché et par conséquent l'esclave du maître qui la possédait.

Lorsque les terreurs de l'*an mil* considéré comme le moment de la fin du monde, eurent glacé d'effroi toutes les imaginations, alors qu'il n'y avait plus d'espoir, Judith, croyant assurer son salut dans l'autre monde, donna la liberté à tous ses serfs en leur accordant à titre gratuit une certaine étendue de

prairies et de bruyères (1). Quoique arrachée par la crainte seule de la mort, cette donation n'en constitua pas moins un progrès immense dans la condition de ces hommes; car, au XI^e siècle, la terre était tout, sans elle l'homme n'était rien et n'avait pas même de nom.

Le nom de Serquigny ne figure point dans la charte de fondation donnée en 1025 par Richard II de Normandie en faveur de la nouvelle abbaye de Bernai, cependant il n'en est pas moins certain que cette paroisse fut comprise dans cette donation puisque l'acte contient ces mots : *ecclesiis et molendinis, pratis, terris cultis et incultis, aquis aquarumve decursibus a valle sarneias usque ad fontanam Ratgeam.*

Le territoire de Serquigni resta peu d'années entre les mains de cette abbaye, il fut bientôt compris dans le domaine usurpé par Onfroy, seigneur de Pont-Audemer, lorsque ce fils de Touroude s'empara de Beaumont, Beaumontel et Vieilles; et nous voyons par ces mots : *De censibus et pasnagiis de Sarchineio*, inscrits dans une charte donnée vers 1088 ou 1089, par Roger de Beaumont en faveur du prieuré alors collégiale de la S^{te}-Trinité, que notre Serquigni faisait déjà partie du domaine de Beaumont et de Vieilles, par suite du développement qu'il venait d'acquérir entre les mains de ses nouveaux seigneurs.

Ce fut ainsi que cette paroisse tomba en la possession des sires de Meulan qui la conservèrent pendant un siècle environ, et en disposèrent ensuite dans la première moitié du XII^e siècle en faveur de

(1) Malgré les aliénations faites au XIX^e siècle, les biens communaux ont encore une contenance de 66 hectares.

Guy Mauvoisin pour le récompenser des services qu'il leur avait rendus lorsqu'il faisait partie de la garnison de Beaumont-le-Roger (1123). Cette concession fut alors accordée moyennant certaines conditions de vassalité qui ont subsisté jusqu'à la Révolution de 1789.

FAMILLE MAUVOISIN

Armoiries : *D'or à deux fasces de gueules*

Cette famille, originaire des environs de Mantes, eut pour chef Raoul Mauvoisin, contemporain de Guillaume-le-Conquérant.

En 1123, Gui Mauvoisin, gouverneur du château de Beaumont, et qui paraît avoir été le premier seigneur de Sarquigni.

1198, Renoult Mauvoisin.

1204, Pierre Mauvoisin figure parmi les chevaliers portant bannière du temps de Philippe-Auguste.

1231, Guillaume Mauvoisin, fils du précédent et seigneur de Sarquigni, avait épousé Agnès (la Chesnaye des Bois, tome 13, page 524).

En octobre 1231, Saint-Louis racheta les droits que Guillaume et ses hommes de Sarquigni exerçaient dans la forêt de Beaumont.

En 1235, ce même seigneur eut un différend avec le Prieuré de la Sainte-Trinité de Beaumont, au sujet des dismes de Beaumont.

Guillaume II Mauvoisin, seigneur de Sarquigni, épousa Isabeau d'Harcourt, et de ce mariage sont issus deux enfants :

1° Pierre Mauvoisin qui épousa Jeanne de Vieux-Pont et mourut sans postérité avant 1391 ;

*Vicomté de Beaumont. St Michel 1331. Du seigneur de Sarquigni pour
la dieme de ses boys. Leur tant l'an, xxv sels. (Celle normande de la
Chambre des Comptes)*

— II —

Et 2° Jeanne Mauvoisin qui se maria avec Eudes d'Aché, sieur de Beuzeval.

A la mort de Guillaume Mauvoisin, isabeau d'Harcourt se maria en secondes noces avec Jehan I d'Aché dit le Grand-Gallois. De ce dernier mariage naquirent quatre enfants dont l'aîné fut Jean d'Aché, deuxième du nom, dit le Petit-Gallois, qui devint seigneur de Carantonne et de Grandchain.

*Pendant l'invasion anglaise (1419) Sarquigny fut confisqué et donné par
Henri V Roi d'Angleterre à Guillaume de Harcourt, marquis de la redouance d'un
archer.*

FAMILLE D'ACHÉ

Armoiries : *Chevronné d'or et de gueules de
six pièces*

A la mort de son père, Jeanne Mauvoisin hérita de Sarquigni, et ce fut ainsi que ce domaine entra dans la famille des D'Aché (1); mais son mari, Eudes D'Aché, étant mort au mois de juillet 1423, elle fournit au Roy son aveu de la terre et seigneurie de Sarquigni.

Elle eut comme fils et unique héritier :

Jean D'Aché, premier du nom, qui épousa Marie de Tournebu, dame de Marbeuf.

De cette union est issu :

Simon D'Aché, escuier, sieur de Sarquigni et de Beuzeval.

Le 24 août 1464, il rendit aveu au Roy au droit de sa comté de Beaumont. D'après cet aveu, il y avait siège d'Ecoles à Sarquigni. Le moulin rapportait

(1) Cette famille tirait son nom de la terre D'Aché, près Alençon.

90 livres, non compris la rivière et le gord qui valent 12 livres environ (1).

Seize acres de pré valent 30 livres.

Cinquante acres de labour valent commune année 90 livres.

La moulte sèche des champs, 30 sols. Le moulin à draps 50 sols, commune année en temps de paix.

En 1466, il épousa Caterine de Courtenay, fille de Jean de Courtenay, sieur de Bleneau, de Champignolles, etc., et de Caterine de L'Hopital.

De là naquit :

Jean D'Aché, deuxième du nom, sieur de Sarquigni et de Marebeuf, qui rendit aveu au Roy le 23 mai 1487 pour les fiefs de Marbeuf, terres de Fumechon, et seigneurie de La Barre, mouvante de la comté de Beaumont.

Il obtint des lettres royaux le 22 juin 1496 pour rentrer par droit de lignage dans la possession de la chatellenie de Beamesnil que Jean de Tournebu, son grand oncle, avait donnée en 1448 à Jean de Lorraine, pour l'unir à perpétuité à son comté d'Harcourt; contre laquelle convention son neveu l'avait transportée à Jean, batard de Vaudemont, pour le prix de 2,000 écus d'or.

Le 24 septembre 1489 il avait épousé Louise de Dreux, fille de noble homme Gauvain de Dreux, chevalier, seigneur de Muzi, Louye, etc., et de Marguerite de Fourneaux, et de son mariage sont issus deux enfants :

1^o Charles D'Aché, premier du nom ;

Et 2^o Gabrielle D'Aché, qui épousa le 19 avril 1528 Jacques du Merle, premier du nom, chevalier et homme

(1) Archives de l'Eure, série E.

d'armes dans l'arrière ban du Baillage d'Evreux, l'an 1551.

Charles D'Aché, chevalier et valet tranchant du Roy, épousa le 22 avril 1524 Marguerite de Vassy, fille de noble homme Philippe de Vassy, vicomte hérédital de Fontenay-le-Marmion, seigneur de la Quaize, etc., et de Jeanne de Rupierre.

En novembre 1538 il rendit aveu au Roy pour son fief de Sarquigny.

De ce mariage est sorti :

1° Jean D'Aché, troisième du nom, seigneur de Sarquigni et de Marbeuf, écuyer ordinaire de l'écurie du Roy par lettres du 27 mai 1567, et qui devint capitaine du château de Tancarville en 1590.

Il rendit aveu au Roi le 27 septembre 1555 pour son fief de Sarquigni (1).

En 1562, il fut imposé à 130 livres dans sa taxe de l'arrière-ban.

Le 19 février 1546, il épousa Renée Le Comte de Nonant, fille de noble et puissant seigneur Charles Le Comte, seigneur et Baron de Nonant, et de Catherine d'Amfreville.

Et 2° Simon D'Aché.

Jean III D'Aché eut pour fils et unique héritier :

Gilles D'Aché, qui épousa, le 17 juillet 1583, Madeleine De Mailloc, fille et héritière de noble et puissant seigneur Jacques de Mailloc, seigneur du Mont de la Vigne, et de Françoise De Créqui, sa veuve, qui était remariée alors avec haut et puissant seigneur messire Georges De Mathau, Baron de Saint-Ouen, chevalier de l'ordre du Roi.

Gilles D'Aché, aussi seigneur de Fontenay et

(1) Archives de l'Eure, série E.

d'Asseville, fut lieutenant de la Compagnie de gens d'armes du seigneur de Fervaques, l'an 1594.

De son mariage sont issus trois enfants :

1° Jacques D'Aché, quatrième du nom, sieur de Marbeuf, qui épousa, le 14 juin 1616, Marguerite de la Luzerne, fille de Pierre de la Luzerne, escuier, seigneur de Brévant et gouverneur du Mont-Saint-Michel.

2° François D'Aché, chevalier, sieur du Hommet et de Sarquigny.

Et 3° Robert D'Aché qui devint seigneur de Fontenay.

En avril 1665, les fief et terre de Sarquigny furent saisies par Claude Leroux, chevalier, Baron d'Acquigny, Conseiller du Roi au Parlement de Normandie; et le détail de ce domaine fut donné dans la déclaration du 17 mai 1665, faite à la Vicomté de Beaumont qui l'avait fait saisir en décret.

Vers 1681, François D'Aché vendit son domaine de Sarquigny à Pierre Pecqueult, Président des Trésoriers de France à Alençon; et ce dernier en rendit aveu au Duc de Bouillon les 28 septembre et 13 novembre 1683.

A. GARDIN.

*Dans le rôle de la 2^e compagnie des Gentils-hommes, du Baillage d'Evreux
commandée par Paul Duval sieur de Beaumont on trouve:
Charles d'Arneville, sieur de Bigard. (1796 = 1674)
Bernai, ce 15 avril 1893.
Sieur D'aché, sieur de Sarquigny.
(ancien ban du Baillage d'Evreux révoqué après la campagne de 1674 sur Evreux)*

POUR PARAÎTRE PROCHAINEMENT :

La Fontaine Saint-Denis, à Nassandres.

Les Sires de Melleville, à Goupillières.

*Les Juifs de Bernai et la Sainte Inquisition au
XIII^e siècle.*

L'ancienne paroisse de Carantonne.

*Et la Carte de l'Arrondissement de Bernai à
l'époque Gauloise. (Ouvrage présenté au Congrès
des Sociétés savantes à la Sorbonne, le 18 avril
1884.)*
